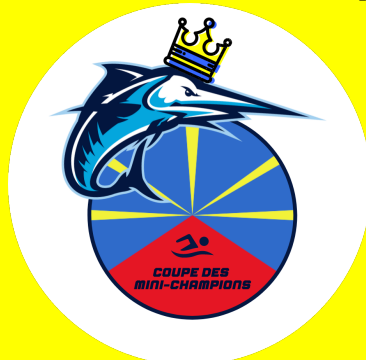


## Match 3 Avenirs Coupe des mini-champions



- Date et lieu(x) : 25 mars 2023, à (voir calendrier sur le site de la ligue)
- Type de compétition : 081 - Compétitions de ligue diverses par équipe
- Catégories : Avenirs (restriction : filles 2013 et 2012 ; garçons 2012 et 2011)
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

**Ouverture de la compétition :** Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à World Aquatics (FINA).

**Déclaration de la compétition :** gérée par la ligue.

**Création et publication de la compétition :** gérée par l'organisateur.

**Gestion informatique de la compétition :** gérée par l'organisateur.

**Rappel ! à chaque ouverture de l'outil Pocket, surtout avant l'importation de la compétition, faire les mises à jour et synchronisations, après chaque réunion faire une sauvegarde de la compétition.**

**Exportation des résultats :** gérée par l'organisateur.

**Jury :** Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de World Aquatics (FINA), de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue.

**Date et horaire de la réunion d'organisation** (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

**Équipements :** Bassin de 25 m.

**Détail des épreuves :** Proposition ci-après, en cas de modification souhaitée par l'organisateur consulter la ligue/ETR au plus tard 1 mois avant la date de la rencontre.

- Nage Libre : 200 m
- 4 Nages : 100 m
- Relais (mixte et/ou unigenre): 4 x 50 m Nage Libre

**Modalités d'engagements :** Proposition ci-après, en cas de modification souhaitée par l'organisateur consulter la ligue/ETR au plus tard 1 mois avant la date de la rencontre.

Filles 2013 et 2012, garçons 2012 et 2011 titulaires d'une licence "compétition" et du sauv'nage pour les filles 2013.

Chaque équipe devra être complète (mixte ou unigenre), composée de 4 nageurs. Chaque nageuse/nageur d'une équipe devra être engagé(e) sur les deux épreuves individuelles ainsi qu'au relais.

Une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées à la condition que la ou les précédentes soient complètes.

Possibilité de s'engager à titre individuel uniquement (limité à 3 épreuves individuelles)

- **frais d'engagements** : tarif par équipe à définir par l'organisateur  
(recommandation : 10 € par équipe et 2,5 € par nageur si à titre individuel).

**Classement spécifique à la compétition** : Pour être classée, chaque équipe doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais).

Le classement des équipes s'effectue au cumul des points réalisés par chaque nageur sur les 2 épreuves individuelles et le relais.

Seule la meilleure équipe de chaque club peut monter sur le podium.

En cas d'égalité au total des points, le temps du relais servira à départager les équipes.

**Récompenses** : gérées par l'organisateur.

(recommandation : 1 récompense pour les trois premières de chaque épreuve filles par année d'âge ; 1 récompense pour les trois premiers de chaque épreuve garçons par année d'âge. 1 trophée pour les trois premières équipes. Les trophées sont remis en jeu à chaque compétition "Ligue des Mini-Champions").

**Programme et horaires** : Proposition ci-après, en cas de modification souhaitée par l'organisateur consulter la ligue/ETR au plus tard 15 jours avant la date de la rencontre.

### **Programme et horaires**

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

**Samedi 25 mars 2023**

<b>OP : 14h30 – DE : 15h00</b>
4 x 50 Nage Libre mixte
200 Nage Libre Filles
200 Nage Libre Garçons
100 4 Nages Filles
100 4 Nages Garçons